



Envoi par courriel

Le 2 octobre 2008

David Miller,
Denis Lapointe,
Lynn Peterson,
Alliance des villes des Grands-Lacs et du Saint-Laurent,

Madame, messieurs,

Vous trouverez, ci-joint, les réponses au questionnaire que vous nous avez fait parvenir dans le cadre du déclenchement des élections fédérales 2008.

Nous espérons que les réponses fournies vous permettront de mieux comprendre notre action politique.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Dominic Labrie'.

Dominic Labrie
Cabinet du chef du Bloc Québécois
3730, Crémazie Est, 4^e étage
Montréal (Québec)
H2A 1B4

Question no.1

Le Bloc Québécois est favorable à une révision de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. En fait, nous estimons que le gouvernement fédéral doit s'assurer que les traités destinés à la protection de l'environnement intègrent les informations et les mesures les plus pertinentes pour lutter, notamment, contre le réchauffement climatique.

Évidemment, le Bloc Québécois estime que toute négociation de ce genre ne doit se faire qu'avec la collaboration du Québec et des provinces qui sont, en bout de piste, ceux qui sont directement affectés par les changements climatiques, les espèces envahissantes et autres problèmes environnementaux.

Surtout, le Bloc Québécois croit que le gouvernement fédéral doit faire plus que de négocier et conclure des traités : il doit prendre ses responsabilités. Dans son dernier rapport, le commissaire à l'environnement et au développement durable rappelle que le fédéral ne s'acquitte pas bien de ses obligations et que ses progrès sont insatisfaisants, notamment à l'égard des espèces envahissantes et des secteurs préoccupants des Grands Lacs. Bref, cette situation est très préoccupante. Pour le Bloc Québécois, ce devrait être là un champ d'intervention prioritaire d'Ottawa.

Question no.2

Le Bloc Québécois demande que le gouvernement fédéral, plutôt que de multiplier les programmes, les regroupe sous la forme d'un fonds de transfert unique, inconditionnel et récurrent, afin que le gouvernement fédéral respecte les compétences du Québec et des provinces; que le Québec et les provinces obtiennent leur juste part; et que les investissements en infrastructures municipales et stratégiques soient prévisibles, récurrents et adaptés aux besoins locaux, notamment pour ce qui est du Fonds de la taxe sur l'essence (FTE). Le Bloc Québécois a été satisfait de voir le FTE rendu permanent au-delà de 2014.

Toutefois, au vu des besoins financiers des municipalités du Québec, le Bloc Québécois continuera à faire pression sur le gouvernement fédéral pour voir immédiatement porté à 0,05 \$ la taxe sur l'essence, au lieu d'attendre l'année fiscale 2009-2010 comme prévu.

Le Bloc Québécois fera également pression sur le gouvernement fédéral pour que les investissements en infrastructures soient modifiés de façon à tenir compte de la capacité de chacun: le gouvernement fédéral assumerait 50 % des dépenses, le Québec et les provinces 35 % et les municipalités 15 %, ce qui représenterait un juste reflet des capacités financières de chacun des paliers de gouvernement.

Question no.3

Il est profondément injuste que le gouvernement fédéral, qui ne s'investit pas dans la lutte aux émissions de GES, laisse supporter l'énorme fardeau financier des conséquences du réchauffement climatique aux provinces et au Québec.

Le Bloc Québécois demande donc la création d'un Fonds de compensation pour les impacts négatifs des changements climatiques de 500 millions de dollars, pris à même les surplus 2008-2009. Ce Fonds permettra d'une part de compenser le Québec et les provinces pour les frais déjà encourus par les impacts des changements climatiques et, d'autre part, de leur donner les moyens de financer des mesures en limiter les effets.

Question no.4

Le Québec a pleine juridiction en matière d'affaires municipales et d'infrastructures sur son territoire. Il lui appartient de déterminer les projets prioritaires qui seront les plus bénéfiques pour les Québécois. Le Bloc Québécois demande donc que le gouvernement fédéral, plutôt que de multiplier les programmes et d'imposer ses priorités, les regroupe sous la forme d'un fonds de transfert unique et inconditionnel afin de respecter les compétences du Québec et des provinces.